

Chers amis Ducéens et Echériens,

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les propos émis par Mr LEVOYER sur son site et son groupe Facebook. Ces propos méritent amplement un droit de réponse et de nombreuses mises au point. Depuis le verdict des urnes, je suis resté neutre tout en poursuivant les missions qui m'avaient été confiées lors du précédent mandat. Cependant, n'étant pas candidat à ma succession, je ne voulais pas envenimer le débat. Après de longues réflexions concernant ce droit de réponse, (car en communication lorsqu'on répond, on envenime le débat, mais si on ne répond pas, on laisse circuler n'importe quoi), j'ai décidé de ne plus laisser courir les rumeurs et malversations en répondant à Patrick Levoyer que je distingue parfaitement de ses colistiers avec qui je souhaite travailler sereinement pour le bien-être de la commune. Cela dit, j'ai l'expérience des courriers écrits par Patrick LEVOYER et bien qu'il fasse signer certains de ses courriels par ses colistiers, je sais pertinemment qu'ils émanent de lui, je reconnais sa plume tant il est à l'aise dans ses écrits. Mais on peut être parfaitement à l'aise dans ses écrits, tout en écrivant n'importe quoi. Revenons donc sur plusieurs points :

#### Monsieur LEVOYER

- En ce qui concerne le site de la mairie, celui-ci était prêt à être mis en ligne dès l'automne. On a souhaité attendre les élections avant de le mettre en place, pour privilégier la concertation. Le Covid 19 a changé le cours des choses puisque brusquement il y avait énormément d'informations à mettre à disposition du public très rapidement. Informations qui, quelquefois, étaient modifiées quelques jours plus tard, voire le lendemain. Un site internet était parfaitement approprié pour divulguer ce genre d'annonces très rapidement et à un maximum de personnes. J'ai donc rédigé, mis en page et en ligne, une quarantaine de pages, concernant le Coronavirus, en trois ou quatre jours. Il est vrai que, conscient des mentions légales concernant ce site, j'en ai fait abstraction, privilégiant les infos officielles concernant le virus, remettant à plus tard le côté administratif. Il est vrai qu'il n'était indiqué nulle part qu'il s'agissait du site de la Mairie de Ducey, mais, je pense que l'internaute un tant soit peu avisé comprenait tout de suite qu'il ne s'agissait pas d'un site de rencontres.

Sur ce site, Monsieur Levoyer, vous réclamez un droit d'expression. Je m'y opposerai en tant qu' élu, tant que la majorité ne s'y exprimera pas. A moins que, aveuglé par la haine et la rancœur d'avoir perdu les élections, vous ayez mal vu, ce site ne contient rien qui reflète la politique de l'ancienne ou nouvelle majorité. Je n'y vois donc aucune raison que votre liste puisse s'y afficher. Rien que des informations pratiques. Je sais, vous allez dire que ce site ne contient RIEN (vous l'avez d'ailleurs déjà dit). Peut-être, mais il n'est pas plein de venin comme le vôtre.

En ce qui concerne la légalité de ce site, Monsieur Levoyer, commencez par balayer devant votre porte parce que vous n'êtes pas trop dans la légalité non plus. Quand on arrive sur votre page « Allez Ducey », si l'on refuse votre politique de confidentialité et que l'on quitte cette page, on se retrouve quand même avec quelques cookies sur son PC. Est-ce légal, Monsieur Levoyer ? Je sais vous allez dire que c'est juste des petits cookies de rien du tout, juste pour faire des statistiques, mais qui sait ? Et la CNIL est formelle : « *Sauf consentement préalable de l'internaute, le dépôt et la lecture de cookies ne doivent pas être effectués.* » Si c'était un site fait par Pierre, Paul, ou Jacques (et pourquoi pas Rouland ?), je dirais, c'est une erreur, un oubli, un manque de connaissances. Ces cookies, émanant d'un site fait par un professionnel de l'informatique qui plus est, c'est-à-dire vous, ancien responsable informatique d'une grande société pharmaceutique ET agrochimique, ne peuvent pas être le fruit d'une erreur de votre part, mais d'une volonté simple de pister les internautes. Car oui, Mesdames et Messieurs, à chaque fois que vous allez sur le site « Allez Ducey », celui-ci vous reconnaît, vous êtes tracés.

Pour ce qui concerne le site de la mairie, au lieu d'avertir Monsieur Laporte du risque encouru, comme le ferait un "bon conseiller", vous faites aussitôt des menaces, des courriers recommandés, des copies à votre avocat.

- Autre point : dans l'un de vos innombrables mails reçus depuis le 13 mars, vous vous exprimez sur le "Contrat de Pôle de Services". Je cite « *C'est un contrat important qui demande à être examiné et débattu dans la nouvelle commission des finances avant d'être présenté éventuellement au nouveau Conseil Municipal...* »

Mais, Monsieur Levoyer, ne pensez-vous pas que le mot 'éventuellement' est de trop ? Que fait-il là ? Moi, démocrate, il ne me viendrait même pas à l'esprit de ne pas consulter le conseil municipal. Cette vue d'esprit, Monsieur Levoyer, reflète parfaitement la haute idée que vous vous faites de la démocratie et confirme ce que je pense de vous depuis que nous nous sommes heurtés dans la mairie de Les Chéris. Vous vous êtes alliés avec des « gilets jaunes », (que je respecte) mais que vous dénigriez lorsqu'ils étaient sur les ronds-points. Vous méprisez les habitants de la région « *qui ne sont pas courageux, notamment à la fromagerie où ils sont toujours en grève bien que le boulot ne soit pas difficile* » (sic) Malheureusement, seule Marianne, référente de la République, était présente pour entendre cela. Monsieur Levoyer, vous ne devriez pas mépriser les ouvriers. Pour la Fromagerie, c'est vrai, travailler à la chaîne par 27°C avec 90% d'hygrométrie, dans un climat tropical, pourrait leur laisser croire qu'ils sont au « Club Med », les veinards. C'est beaucoup plus cool que rester derrière un écran de PC avec déjeuners d'affaires à midi. Je sais, vous allez me traiter de menteur, bah ! si vous voulez, mais j'appelle à la raison vos colistiers, qui, je pense, pour quelques-uns, me connaissent mieux et depuis plus longtemps que vous. Vous vous reconnaissez Macroniste, (c'est votre droit) là aussi vous me l'avez dit devant 'Marianne', alors que vous faites cependant alliance avec des « gilets jaunes. » Vous allez me dire que vous êtes ouvert d'esprit, mais ... ne seriez-vous pas un peu opportuniste ?

- Pour ce qui concerne le mandat d'Isabelle Labiche en tant que maire, qui ne serait disponible que le samedi et le dimanche, ou 20% à la mairie et 80% à la Fromagerie comme il a été dit et écrit par vous-même, relève d'un calcul un peu simpliste, voire « simplet ». Je vous signale que la majorité des réunions ont lieu le soir et donc en dehors du temps de travail. Durant toute votre campagne, vous vous êtes prévalu d'avoir été adjoint au maire d'Evreux, ville de 50 000 habitants, environ à l'époque, cette fonction est-elle moins chronophage qu'une fonction de maire à Ducey-Les Chéris (2800 habitants)? Avez-vous pris des disponibilités dans vos activités professionnelles pour vous consacrer à vos fonctions d'adjoint au maire d'Evreux, ville distante d'environ 100 kilomètres de votre lieu de travail ? Je n'ai pas lu non plus, dans les comptes rendus du conseil municipal d'Evreux, que vous aviez fait grâce de vos indemnités. Vous vous ne seriez pas un « petit peu gavé », selon vos propres termes vous aussi ? Pensez-vous que la fonction d' élu ne soit accessible qu'à des retraités ? Beaucoup de maires remplissent leurs fonctions d' élu en parallèle de leur activité professionnelle : des médecins, des chefs d'entreprises, des commerçants, des artisans, des agriculteurs ... avec des emplois du temps très chargés. Monsieur Levoyer, oseriez-vous dire à ces gens-là qu'ils ne remplissent leur mandat qu'à moitié ou peut-être même, à 20 % ? Quel affront !
- En ce qui concerne le chemin de Champagne, je vais juste préciser aux habitants de Ducey-Les Chéris, que les recherches dans les archives communales et cadastrales ont été menées de front avec moi et que si vous avez assuré, je le reconnais, une partie du débroussaillage de ce chemin, le mérite de l'ouverture, ne vous revient pas à vous seul. C'est un travail commun, dont personne ne peut se prévaloir de l'avoir accompli en solitaire
- Pour le numérué : je reconnais votre implication là encore. Vous nous avez proposé plusieurs noms et souhaité élaborer le fichier d'attribution de numéro de parcelles. Je reconnais que le travail a été fort bien fait, mais il n'est pas utile de laisser entendre que cela n'aurait pu se faire sans vous. De plus lors de votre réunion politique à la salle de Les Chéris, et bien que je n'aie pas relevé le soir même, un intervenant vous a interpellé sur le choix des noms de rues, or vous avez affirmé n'être en rien responsable. Effectivement, le choix a été fait par le Conseil Municipal mais sur plusieurs propositions faites par vous-même ! Pourquoi n'avez-vous pas voulu assumer jusqu'au bout ? Je vais reprendre une expression d'un mail que vous m'avez

adressé, et que j'ai sauvegardé « il faut être couillu » (sic). Je pense, Monsieur Levoyer que si vous n'avez pas de considération pour moi-même, ce que je peux concevoir, vous pourriez avoir un minimum de respect pour la fonction d'élu. Si un jour, par "inadvertance", les Ducéens vous confiaient la fonction de premier magistrat, je ne me gênerais pas pour vous le rappeler. Vous n'avez d'ailleurs pas plus de respect pour la fonction d'élu que pour les électeurs puisque vous avez méprisé les Eschériens en estimant qu'ils étaient un nombre d'électeurs peu représentatif à vos yeux (votre intervention le jour de votre réunion publique à Ducey). Eh bien ceux-ci ont dû parfaitement entendre le message puisqu'ils vous ont fait perdre les élections.

Personnellement, dans ces conditions et vu votre comportement, je ne pense pas que l'on puisse travailler ensemble. Ça suffit ! Cette attitude délétère ne permet pas d'envisager une coopération pour le bien de tous les Ducéens. Je ne souhaitais pas reprendre de mandat, je suis resté parce que motivé par la réalisation d'un site internet qui était prêt à fonctionner. Eh bien, merci, Monsieur Levoyer, grâce à vous, je suis de nouveau motivé. On peut se souvenir par ailleurs, que le jour de la réunion publique d'Isabelle LABICHE, un Escherien ne s'y était pas trompé en disant que « personne de Les Chéris ne souhaitait intégrer votre liste, il faudrait être fou pour cela », tellement ils vous estiment bien !

Lors de la création de votre association « RED » vous avez rapidement pris un avocat. En arrivant au Conseil Municipal, vous en faites autant. Est-ce-à dire que vous avez si peu de confiance en vos actions que vous ressentiez toujours le besoin de vous protéger juridiquement ?

La politique politicienne que vous souhaitez entretenir, Monsieur Levoyer, n'a pas sa place dans une commune de 2800 habitants. Vous semez partout la discorde alors que nombre d'élus des deux équipes souhaitent travailler le plus sereinement possible. Non, la commune nouvelle n'a pas besoin de cela. Bien que les idées de travail de vos colistiers soient attendues par la population, peut-être que celle-ci n'a tout simplement pas besoin de votre personnage, Monsieur Levoyer,

Quant à la dernière publication sur votre site « Que la lumière soit ... » plus l'image qui l'illustre, j'en ris encore. Vous prendriez-vous pour Dieu ? Ne seriez-vous pas, aussi un petit peu mégalomane ?

Et puisque vous aimez bien les dictons, ma grand-mère disait souvent : « Il est comme le moulin de Nafté (Naftel), il a plus de goule que d'effet »

Personnellement, j'ajouterais : « Toute berbi qu'il bêle perd une goulée »

Guy ROULAND, ex-maire délégué de Les Chéris depuis lundi soir.

*Ecrit publié par mes soins, non libre de droits*